

Equipier(ère) de Première Intervention

L'EPI (Equipier de Première Intervention) est un agent spécialisé dans les situations d'urgences liées à un départ d'incendie dans une entreprise. Son rôle est primordial car il est important de réagir rapidement en cas de danger.

OBJECTIFS

Devenir Equipier(ère) de Première Intervention afin d'intervenir sur un départ de feu et contribuer à la mise en sécurité de l'établissement (attestation de compétence)

PROGRAMME

La formation est axée sur 10 thèmes qui permettent au candidat d'acquérir des compétences attendues :

- La réglementation
- La prévention du risque incendie
- L'éclosion et le développement du feu
- Le danger des fumées
- Les moyens d'extinction (théorie et pratique)
- Le permis feu
- Les acteurs de l'évacuation
- La mise en sécurité des occupants
- L'alarme et l'alerte
- L'accueil des secours

Où se former

- Toulouse
- Albi
- Montauban
- Agde
- Bagnols-sur-Cèze
- Cahors
- Montpellier
- Narbonne
- Nîmes
- Perpignan
- Prades
- Ramonville
- Carcassonne
- Castelsarrasin

Validation visée

- Attestation de compétences

Financement

- OPCO
- Plan de développement des compétences

Durée

- 7 H